



Vigile : ont-ils le droit ?

Par **CIÃ©ment**, le **04/03/2012 à 16:04**

Bonjour,

dans le magasin de mon quartier, un vigile a la sale habitude de demander aux gens de laisser leurs sacs. Il demande aussi à certaines personnes de lui montrer leur sac. Un jour, j'avais des sacs remplis de cadeaux de Noël, et j'ai refusé de lui laisser mon sac (les sacs sont rangés dans des casiers grands ouverts et le vigile les abandonne souvent). Il a alors refusé de me laisser entrer. Je lui ai répondu que, s'il le voulait, je pourrais lui montrer mes sacs après mes achats, ce que j'ai fait.

Dans les temps qui ont suivis, j'ai visité des forums, pour savoir si le vigile avait le droit de faire ce qu'il a fait (ouf !). Les forums se contredisant, je pose la question à mon tour.

Merci d'avance

Par **pat76**, le **04/03/2012 à 16:28**

Bonjour

L'agent de sécurité peut vous demander d'ouvrir votre sac lorsque vous voulez quitter le magasin, mais il ne peut en aucun cas vous interdire l'accès au magasin parce que vous ne voulez pas laisser votre sac à l'entrée.

Par contre vous pouvez refuser de montrer votre sac à la sortie et demandez à ce que l'on appelle la police pour que celle-ci vérifie le contenu de votre sac.